

0640212H  
ACADEMIE DE BORDEAUX  
COLLEGE MARRACQ  
1 RUE DES MONTAGNARDS  
64100 BAYONNE  
Tel : 0559632965

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT  
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Modalité exclusive de vote par correspondance pour l'élection des parents d'élèves au conseil d'administration

Numéro d'enregistrement :26

Année scolaire : 2021-2022

**Vu**

le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, R.421-9

la délibération du conseil d'administration du 18/10/2021 acte n°26

**Le chef d'établissement procède à**

la mise en œuvre d'une modalité exclusive de vote par correspondance pour l'élection des parents d'élèves au conseil d'administration, à compter du prochain renouvellement du conseil.

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 0